



Ordonnance de télécom CRTC 2010-733

Version PDF

Ottawa, le 1^{er} octobre 2010

Le Conseil **approuve de manière définitive** une modification à l'entente suivante.
Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement à la demande.

Requérante/Partie	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
Ontario Telecommunications Association/ Bell Canada	Entente d'interconnexion et de partage de services dédiés	8340-O2-200414590	le 1 ^{er} septembre 2010

Secrétaire général